



**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre à neuf heures
Le Conseil Municipal de la Commune de **LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE** étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur James DANE, Maire

Étaient présents : Mmes BOURBONNEUX, CORRAL-MUR, et Mrs DANE, BOURDON, BRODARD N., BRUNIER, MARTIN

Absents excusés : Mme MANTEZ pouvoir à M. DANE, Mme VILLENAVE pouvoir à M. BRUNIER
Absent : M. BRODARD F.

Secrétaire de séance : Mme BOURBONNEUX

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2025 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1-D2025-017 : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Monsieur le Maire expose à l'organe délibérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'Adjoint Technique permanent à temps non complet afin de réduire le temps de travail qui avait été augmenté lors du COVID et la mise en place du protocole de désinfection. Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, l'organe délibérant,

DECIDE de porter, à compter du 1^{er} septembre 2025, de 20 heures (*temps de travail initial*) à 18 heures (*temps de travail modifié,*) le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'Adjoint Technique.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 9 h 10.

Le Maire,
James DANE

Le Secrétaire de séance,
Etiennette BOURBONNEUX